

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JUSTICE AMIABLE ET CONTRACTUELLE : MAGISTRATS ET AVOCATS VEULENT FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES

Paris, le 29 septembre 2026 - Du 12 au 15 octobre 2026, le tribunal judiciaire de Paris et le barreau de Paris organisent conjointement une semaine consacrée à la justice amiable et contractuelle, ouverte aux avocats, magistrats et professionnels du droit.

Cette initiative commune traduit une conviction partagée : l'efficacité de la justice civile passe aujourd'hui par une meilleure appropriation des modes amiables de règlement des différends et des pratiques contractuelles. Ces outils permettent d'adapter la réponse judiciaire à la nature du litige, de favoriser un traitement proportionné des affaires et, lorsque cela est possible, de construire des solutions plus rapides et mieux adaptées aux besoins des justiciables. Ils participent également à un meilleur accès au droit, en permettant aux justiciables d'identifier, avec les professionnels qui les accompagnent, la voie de résolution la plus adaptée à leur situation.

La semaine s'ouvrira par une présentation de la cartographie de l'amiable au tribunal judiciaire de Paris et des nouvelles pratiques mises en œuvre dans les différentes chambres. Elle se poursuivra par douze ateliers thématiques associant magistrats et avocats, afin d'aborder de manière concrète les spécificités de chaque matière et les outils permettant de développer le recours à l'amiable.

Droit de la famille, référés, droit des affaires, construction, exécution, copropriété, baux commerciaux, droit du travail, droit civil de proximité, propriété intellectuelle, immobilier ou assurances : les ateliers couvriront une grande diversité de contentieux civils et économiques.

À cette occasion, le tribunal judiciaire de Paris et le barreau de Paris mettront également à disposition des professionnels des outils immédiatement opérationnels, notamment un vade-mecum et des trames d'actes, afin de faciliter l'intégration des modes amiables de règlement des différends dans leur pratique quotidienne.

Au-delà de la formation, cette semaine entend ainsi favoriser une culture commune de l'amiable entre magistrats et avocats, encourager de nouvelles pratiques et mieux faire connaître ces modes de résolution des différends auprès des professionnels comme des justiciables. L'enjeu est de promouvoir une justice civile plus lisible, plus accessible et mieux adaptée à la diversité des situations rencontrées.

Informations pratiques

Du 12 au 15 octobre 2026

Tribunal judiciaire de Paris / Maison des avocats

Programme complet : <https://www.avocatparis.org/agenda-des-formations/semaine-de-la-mediation-justice-amiable-et-contractuelle-nouvelles-pratiques>